

DUPLOS & DiaLog en quelques mots...

#### **DUPLOS**, c'est:

Un portail pour les déclarations, au titre du Code minier (pour la GMI,

https://geothermie.developpement-durable.gouv.fr/

Un gain de temps et d'efficacité entre les professionnels, les services de l'État et le BRGM

Attention : la déclaration ne vaut pas autorisation

#### DiaLog, c'est:

- Le nouveau GesFor, en version application web
- Une interface ergonomique, des fonctionnalités enrichies
- Un couplage gagnant-gagnant avec DUPLOS

#### Adresses et contacts

Le site: https://duplos.brgm.fr/#/

Une question? <a href="https://assistance.brgm.fr/">https://assistance.brgm.fr/</a>

#### La BSS en région

Auvergne-Rhône-Alpes bss.ara@brgm.fr bss.bfc@brgm.fr Bourgogne-Franche-Comté Bretagne bss.bre@brgm.fr Centre-Val de Loire bss.cvl@brgm.fr Corse bss.csc@brgm.fr Grand Est bss.gre@brgm.fr Guadeloupe bss.gua@brgm.fr Guvane bss.guy@brgm.fr Hauts de France bss.hdf@brgm.fr lle de France bss.idf@bram.fr Martinique bss.mar@brgm.fr Mavotte bss.mav@bram.fr bss.nor@brgm.fr Normandie Nouvelle Aquitaine bss.nva@brgm.fr bss.occ@brgm.fr Provence-Alpes-Côte d'Azur bss.pac@brgm.fr Pays de la Loire bss.pdl@brgm.fr Réunion bss.reu@brgm.fr

#### La BSS au centre scientifique et technique

3, avenue Claude Guillemin BP 36009 - 45060 Orléans Cedex 2 bss@brgm.fr www.brgm.fr







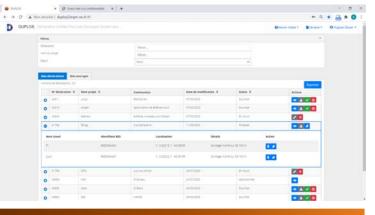


Mis en œuvre par le BRGM, DUPLOS est le portail de Déclaration Unifiée Pour Les Ouvrages Souterrains.

Développé conjointement au portail mais prévu pour une utilisation plus large, DiaLog est le nouvel outil de description des ouvrages, en remplacement de Gesfor.

Associé à DUPLOS, DiaLog permettra la bancarisation automatique des ouvrages et de leur données dans la BSS 2.0

https://duplos.brgm.fr/#/



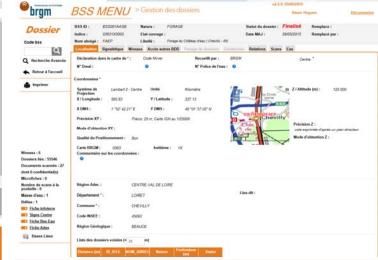
# Pour les professionnels

- Un espace personnel où retrouver ses déclarations, exporter les données, les visualiser sur une carte
- La déclaration est directement notifiée à la DREAL et aux services de l'État intéressés
- L'outil DiaLog remplace GesFor et permet d'élaborer :
  - ✓ La coupe prévisionnelle pour l'associer à la déclaration
  - ✓ Le Rapport de Fin de Forage comprenant descriptifs, coupes, schémas et pièces jointes éventuelles
  - ✓ Une fois généré, le rapport est notifié auprès des services de l'État et de la BSS



## Pour les services de l'État

- Un tableau de bord permet de suivre, sur le périmètre administratif régional, les nouvelles déclarations au titre du Code minier (L411-1) et leur évolution
- Des facilités d'export et de filtrage des données permettent d'optimiser le traitement des dossiers
- L'outil DiaLog ainsi qu'un module de pièces jointes permettent aux pétitionnaires de transmettre des éléments techniques lors de la soumission d'une déclaration ou de sa finalisation (rapport de fin de forage)



### Pour le BRGM

- La création du code BSS maîtrisée, et associée en amont à chaque ouvrage déclaré
- Un lien avec BSS Menu via l'outil DiaLog
- Des outils en cohérence avec la nouvelle BSS
- Pour une collecte de l'information géologique la plus large et directe possible.
- Un gain de temps pour le traitement des dossiers et une bascule sur InfoTerre optimisée